



Votre maison. Votre famille. Votre choix.

Assurance protection hypothécaire

La vie est plus radieuse sous le soleil



Une nouvelle maison en vue?

Pensez à couvrir votre prêt hypothécaire avec l'assurance-vie temporaire et l'assurance maladies graves — pour vous protéger, vous et vos proches.

La protection hypothécaire, c'est la combinaison de deux choses...

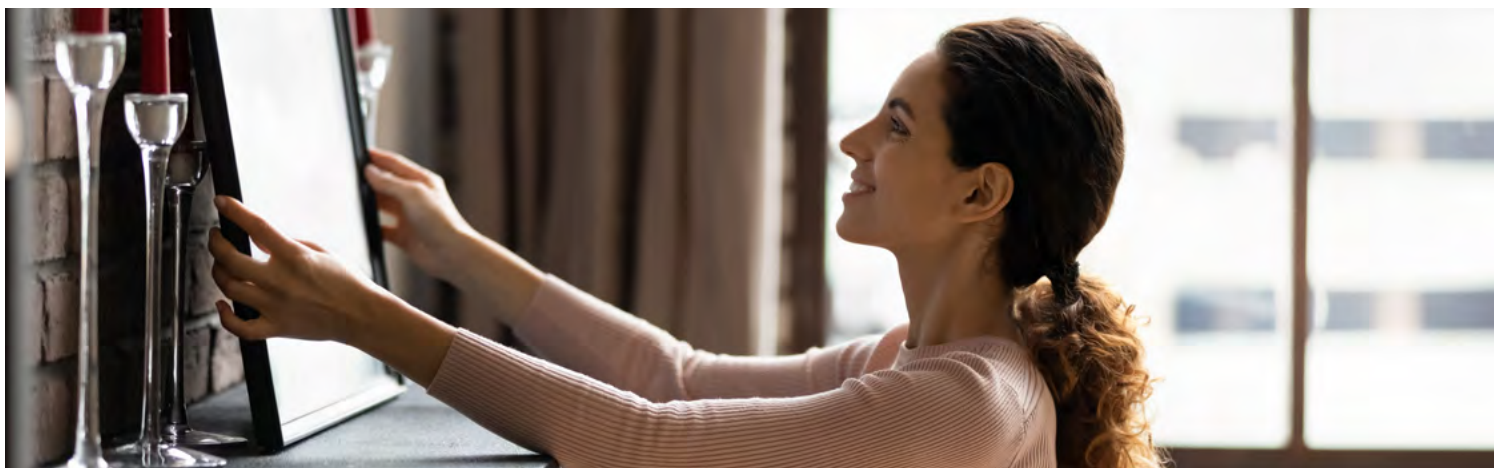
Une assurance maladies graves — si vous êtes atteint d'une maladie grave couverte, vous recevrez un montant unique que vous pourrez dépenser à votre guise — par exemple pour payer vos frais médicaux ou rembourser votre prêt hypothécaire — de façon à vous concentrer sur votre guérison.

Une assurance-vie temporaire — si vous décédez prématurément, vos proches pourront utiliser l'argent de l'assurance pour rembourser votre hypothèque ou d'autres dépenses.

Coup d'oeil sur les options de protection

	Assurance hypothécaire Offerte par un prêteur hypothécaire	Protection hypothécaire Assurance-vie temporaire et Assurance maladies graves Sun Life
Qui est couvert par l'assurance?	Seules les personnes mentionnées dans le prêt hypothécaire.	Vous et toute votre famille, y compris ceux qui n'ont pas la responsabilité de rembourser votre prêt hypothécaire.
Que couvre l'assurance?	Seulement le solde de votre prêt hypothécaire.	Tout ce que vous avez besoin de couvrir (prêt hypothécaire, dettes, etc.).
Qui reçoit l'argent si je décède ou si je tombe gravement malade?	Votre prêteur hypothécaire est automatiquement le bénéficiaire.	La personne que vous avez désignée comme bénéficiaire. C'est elle qui décidera comment utiliser l'argent — pour rembourser votre prêt hypothécaire, payer les frais médicaux ou financer les études de vos enfants, par exemple.
Que se passe-t-il au fur et à mesure que le solde de mon prêt diminue?	Le montant de la couverture diminue au même titre que le solde de votre hypothèque. Lorsque le prêt hypothécaire est remboursé, la protection prend fin.	Le montant de la couverture demeure le même tant que vous êtes propriétaire du contrat — à moins que vous ne décidiez de le modifier.
Qu'arrive-t-il si je change de prêteur hypothécaire?	Vous pourriez perdre votre protection et être obligé d'en obtenir une nouvelle.	Le montant de votre couverture reste le même — à moins que vous ne décidiez de le modifier. Comme votre assurance n'est pas liée à votre prêt hypothécaire, vous pouvez la conserver si vous déménagez.
Que se passe-t-il si j'annule mon assurance?	Vous perdez tout l'argent que vous avez versé pour votre couverture.	Si votre contrat d'assurance le permet, vous pouvez obtenir le remboursement d'une partie de l'argent que vous avez versé pour payer les primes*.
Et si je désire changer d'assurance?	Vous ne pouvez pas le faire.	Vous pourriez avoir la souplesse de modifier le type et le montant de votre assurance et même de la transformer en une solution permanente.

* Selon le type d'assurance maladies graves que vous avez et ne s'applique pas à l'assurance-vie temporaire.



Vous voulez acheter une maison?

» **Choisissez votre type de maison.**

Condo, maison en rangée, jumelée ou simple? Combien de chambres? De salles de bain? Où ça?

» **Calculez combien vous pouvez payer et obtenez une approbation préalable.**

Pensez à l'acompte, aux frais de dossier, aux mensualités hypothécaires et aux factures mensuelles.

» **Constituez votre équipe de professionnels.**

Un agent immobilier, un avocat et un conseiller financier vous aideront à trouver la maison qui vous convient, à défendre vos intérêts sur le plan juridique et à repérer les bonnes solutions d'assurance pour protéger votre prêt hypothécaire et votre famille.

» **Prenez rendez-vous.**

Mettez votre agent immobilier au travail et visitez des maisons.

» **Déposez une offre.**

Lorsque vous aurez trouvé la maison idéale, votre agent immobilier vous aidera à présenter une offre d'achat.

» **Faites inspecter la maison.**

Un inspecteur d'habitations qualifié vous renseignera sur l'état de la maison.

» **Protégez votre prêt hypothécaire.**

Demandez à votre conseiller de vous aider à protéger votre prêt hypothécaire et votre famille avec une assurance-vie temporaire et une assurance maladies grave.

» **N'oubliez pas l'assurance habitation.**

Protégez votre nouvelle demeure contre le feu, les dégâts d'eau, les accidents et le vol.

» **Récupérez vos clés.**

» **Emménagez dans votre nouvelle maison!**

La protection hypothécaire de la Sun Life vous procure ce qui suit :

Choix

Vous décidez qui reçoit la prestation d'assurance, et votre bénéficiaire choisit comment dépenser l'argent.

Stabilité

Votre assurance conserve toute sa valeur, même si votre prêt hypothécaire diminue ou est remboursé intégralement.

Souplesse

Vous conservez votre couverture, même si vous changez de prêteur hypothécaire : inutile de faire une nouvelle demande.

Parlez à un conseiller Sun Life et, ensemble, créez le plan de protection hypothécaire qui vous convient.

sunlife.ca/ProtectionHypothèque